

# **Sciences Maïeutiques**

**ECOLE DE SAGES-FEMMES DE BORDEAUX**



## **PROGRAMME DES ETUDES EN SCIENCES MAÏEUTIQUES**

**1<sup>ère</sup> année de 2<sup>ème</sup> cycle**

**DFASMa4 -M1**

Année universitaire 2024-25

## **Mot d'accueil**

Toute l'équipe se joint à moi pour vous féliciter d'intégrer aujourd'hui la 4 ème année des études en maïeutique.

Tout au long de votre parcours, l'équipe pédagogique (sages-femmes enseignantes) et administrative vous accompagnera. Des référents handicap sont identifiés au sein de l'école (Mme Szymansky et Mme Barandon) et un parcours d'aide et d'accompagnement pourra vous être proposé en partenariat avec le service PHASE de l'Université de Bordeaux et la cellule handicap de l'Institut des métiers de la santé du CHU de Bordeaux. Il en est de même pour les étudiants ayant des besoins d'adaptation spécifiques (artistes confirmés, sportifs de haut niveau...). Vous trouverez l'ensemble des informations nécessaires à la vie de l'école, les enseignements et l'organigramme de l'équipe avec nos coordonnées, sur le site Moodle de l'Université de Bordeaux, page collège santé, maïeutique.

### Lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles

Afin de favoriser un climat d'études sain et respectueux, propice à l'épanouissement de toutes et tous, mais aussi dans l'objectif de lutter contre toute forme de discrimination (raciste, sexiste, liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre ...), d'intimidation et de violence, l'UFR Sciences Médicales et la filière maïeutique affirme sa volonté de tout mettre en œuvre pour que les victimes soient écoutées et accompagnées dans leurs démarches. Des moyens sont mis en place au sein de l'Université et du CHU de Bordeaux pour recevoir votre parole, vous diriger vers des personnes ressources si vous en ressentez le besoin, et vous accompagner dans vos démarches juridiques. Des mesures concrètes sont prises contre les personnes suspectes d'avoir commis ces agressions ou tout autre acte discriminant, quel que soit leur statut.

Si vous êtes victime ou témoin d'une agression sexiste ou sexuelle, ou d'un acte discriminant, nous tenons à ce que vous sachiez que nous sommes de votre côté. N'hésitez pas à nous le signaler. Notre objectif commun est de faire cesser ces violences encore trop présentes à l'hôpital comme à la faculté.

- **La cellule de veille à l'Université** : la cellule de veille contre le harcèlement sexuel, les violences sexistes et homophobes (CEVHS) est à votre disposition : [cevhs@u-bordeaux.fr](mailto:cevhs@u-bordeaux.fr)
- **Le site du Collège Santé** : un signalement anonyme pourra être effectué sur le site du Collège Santé à l'adresse suivante : [signallement.college.sante@u-bordeaux.fr](mailto:signallement.college.sante@u-bordeaux.fr) dont les élus étudiants seront destinataires. Ils feront une analyse des faits signalés et les transmettront, le cas échéant, aux coordinateurs d'années afin que des mesures soient prises.
- **Portail de signalement Police ou Gendarmerie #NeRienLaisserPasser** : ce portail vous assure un accueil personnalisé et adapté par un policier ou un gendarme. Il est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La discussion interactive instantanée permet un échange individualisé avec un policier ou un gendarme spécifiquement formé à la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes.  
<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Infos-pratiques/Signalement-des-violences-sexuelles-et-sexistes>
- **Centre national d'appui à la qualité de vie des étudiants en santé (CNA)** : cette structure de coordination a pour mission de favoriser la qualité de vie des étudiants en santé en proposant des interventions et des soutiens adaptés.  
[soutien@cna.fr](mailto:soutien@cna.fr) – 21 rue Descartes – 75350 Paris Cedex 05 – tél : **0 800 724 900**
- **Espace santé étudiants** : [ese@u-bordeaux.fr](mailto:ese@u-bordeaux.fr) – 22, avenue Pey-Berland, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus – tél. : 05 33 51 42 00
- **Service de santé au travail** – tél. : 05 40 00 60 60 ou 05 40 00 37 11 - 16, avenue Léon Duguit, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus
- Vous pouvez aussi contacter directement, par mail, **Mme Séverine Barandon ou la sage-femme enseignante référente de promotion**. Le CHU a mis en effet en place un référent au sein de chaque formation.

### Premier Secours en Santé Mentale

Une formation au Premier Secours en Santé Mentale vous est proposée. Cette formation de deux jours optionnelle et gratuite est accessible pour les étudiants depuis 2020. Le planning des formations est diffusé au fur et à mesure dans

l'année. Le lien pour s'inscrire <https://www.santementale-etu-na.fr>. Des membres de l'équipe et des étudiants sont formés en premier secours en santé mentale. Vous pouvez les solliciter ci besoin.

Cette année est riche et vous permettra d'explorer l'univers de la maïeutique de façon concrète au cours de stages divers et variés, dans une approche multidisciplinaire. Un travail personnel régulier tout au long de l'année est nécessaire pour compléter les enseignements théoriques et les stages proposés et demande responsabilisation et autonomie de votre part mais aussi de développer une posture professionnelle.

La sage-femme est un(e) acteur (-trice) incontournable de la périnatalité. La sage-femme exerce une profession médicale à compétences définies et se place au cœur d'un travail multidisciplinaire respectueux des compétences de chacun.

Praticien(ne) de la physiologie, elle a un rôle essentiel et privilégié auprès des femmes, des parents et de leur enfant, avant, pendant ou après la grossesse et l'accouchement. L'élargissement des compétences permet aux sages-femmes de s'engager en faveur de la santé des femmes et d'œuvrer aussi bien en orthogénie, en antéconceptionnel (contraception, santé sexuelle et reproductive), qu'en gynécologie, obstétrique ou auprès de l'enfant dans les premiers jours de vie. Acteur de santé publique, les sages-femmes s'engagent pour la prévention et la promotion pour la santé, particulièrement en période périnatale mais aussi tout au long de la vie des femmes.

Je vous souhaite ainsi que l'équipe des sages-femmes enseignantes et l'équipe administrative, à toutes et tous, de vous épanouir dans cet apprentissage et de découvrir les multiples facettes de notre profession.

Les enjeux liés aux évolutions du système de santé sont grands et notre profession doit s'engager dans ces nouvelles perspectives d'exercice pour préserver la santé de toutes les femmes et de leurs enfants.

Bon travail à tous et belle réussite !

Séverine BARANDON

Sage-femme coordinatrice-Directrice école de sages-femmes de Bordeaux

## Table des matières

<b>I- PROGRAMME – DONNEES GENERALES .....</b>	<b>5</b>
<b>II- PROGRAMME THEORIQUE.....</b>	<b>8</b>
DSMa4 UE 01 OBSTETRIQUE-MAÏEUTIQUE-DEMARCHE CLINIQUE-DIAGNOSTIC ANTENATAL MEDECINE FOETALE .....	11
DSMa4 UE 02 NEONATALOGIE-PEDIATRIE .....	13
DSMa4 UE 03 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES- DROIT- ECONOMIE- MANAGEMENT et LANGUE ETRANGERE .....	14
DSMa4 - UE 04 - RECHERCHE .....	15
DSMa4 - UE 05 -PHARMACOLOGIE .....	16
DSMa4 - UE 06 - OBSTETRIQUE-MAÏEUTIQUE-DEMARCHE CLINIQUE-DIAGNOSTIC ANTENATAL MEDECINE FŒTALE .....	17
DSMa4 UE 07 NEONATALOGIE-PEDIATRIE .....	19
DSMa4 UE 08 GYNECOLOGIE-SANTE GENESIQUE de la femme-AMP .....	20
DSMa4 UE 09 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES – DROIT – ECONOMIE MANAGEMENT – LANGUE ETRANGERE .....	21
DSMa4 UE 10 RECHERCHE .....	21
DSMa4 - UE 11 OPTIONNELLE .....	23
<b>III- PROGRAMME CLINIQUE .....</b>	<b>33</b>
DONNEES GENERALES .....	34
SERVICE SANITAIRE DES ETUDIANTS EN SANTE .....	37

## **I- PROGRAMME – DONNEES GENERALES**

## DSMa4 - 4<sup>e</sup> année de maïeutique - Programme 2023-2024

UE théoriques du semestre 1	Heures	ECTS	Coordonnateurs
UE 1 Obstétrique, Maïeutique, Démarche clinique, Diagnostic anténatal, Médecine fœtale	66,5	6	Dr PRIER Perrine
UE 02 Néonatalogie- Pédiatrie	25	2,5	Pr LAMIREAU Thierry
UE 03 SHS - Droit - Economie - Management – Langue étrangère	12	1	Mme BARANDON Séverine
UE 04 Recherche	18	1,5	Mme RICROS Delphine Mme ROMERO DE AVILA ORTIZ Audrey
UE 05 Pharmacologie	12	1	Dr BOUCHET Stéphane
Total Théorie du Semestre 1	133,5	12	
UE théoriques du semestre 2	Heures	ECTS	Coordonnateurs
UE 06 Obstétrique- Maïeutique- Démarche clinique- Diagnostic anténatal- Médecine fœtale	69,5	6	Dr HOUSSIN Clémence
UE 07 Néonatalogie- Pédiatrie	16	1,5	Pr DOBREMEZ Eric
UE 08 Gynécologie- Santé génésique des femmes - Assistance médicale à la procréation	23	2,5	Dr BERNARD Valérie
UE 09 SHS - Droit - Economie - Management – Langue étrangère	29	2,5	Mme BARANDON Séverine
UE 10 Recherche	22	2	Mme RICROS Delphine Mme ROMERO DE AVILA ORTIZ Audrey
Total Théorie du Semestre 2	159,5	14,5	
UE optionnelles	Heures	ECTS	
UE 11 Optionnelles	60	5,5	
<b>Total annuel de la théorie</b>	<b>353</b>	<b>32</b>	
M1 - UE Cliniques – 35h/semaine	Heures	ECTS	
UE A – Suivi prénatal -7 semaines	245	8	
- UE A1- 2 semaines en libéral			
- UE A2- 1 semaine en libéral	140	4,5	Consultations prénatales- Libéral
- UE A3- 1 semaine en CPN			
- UE A4- 3 semaines	105	3,5	Grossesse à haut risque
UE B – Suivi pernatal – 8 semaines	280	9,5	
- UE B1 - 3 semaines	105	3,5	Salle de naissances
- UE B2 - 5 semaines (et une semaine de CA)	175	6	Salle de naissances
UE C – Suivi post-natal -5 semaines (et une semaine de CA)	175	6	
- UE C1- 3 semaines	105	3,5	Suites de couches
- UE C2- 2 semaines	70h	2,5	Pédiatrie
UE D – Santé génésique – 3 semaines	105	3,5	Accueil urgences
<b>Au cours des stages intégration actions validant le service sanitaire étudiant Incluent dans les h de stages et équivalent à 1 ECTS</b>	<b>32*</b>	<b>1*</b>	Service Sanitaire Etudiant en Santé
<b>Total stages cliniques</b>	<b>837</b>	<b>28</b>	
<b>DSMa4 - Total annuel</b>	<b>1190</b>	<b>60</b>	

Le programme de la 1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle des études de maïeutique comprend **32** crédits de formation théorique et **28** crédits de formation en pratique clinique. Un ECTS correspond à 30h soit 8 à 12H de temps de cours théoriques, TP, ED et le reste de temps de travail personnel.

#### **Sage-femme enseignante référente de promotion :**

Mme Audrey Romero de Avila Ortiz

[audrey.romero-de-avila-ortiz@chu-bordeaux.fr](mailto:audrey.romero-de-avila-ortiz@chu-bordeaux.fr)

**Contenu réglementaire en accord avec l'Arrêté du 11 Mars 2013 et référentiel métier et compétences des Sages-femmes.**

#### **Calendrier de l'année de formation**

Le calendrier général de la formation en maïeutique est diffusé dans le 1<sup>er</sup> mois de l'année.

Il présente les périodes :

- de cours,
- de stages
- de temps de travail personnel
- d'examens
- de congés annuels

Ce calendrier peut être amené à être modifié dans le cadre de situation exceptionnelle en cours d'année.

Les enseignements et les examens pourront se dérouler **en présentiel, en ligne et/ou à distance**.

#### **Evaluation des enseignements**

Un des objectifs du projet pédagogique est de généraliser et formaliser l'évaluation des enseignements théoriques et cliniques par les étudiants. Votre participation à ces évaluations sera essentielle pour refléter l'avis général et nous permettre de travailler des axes d'amélioration.

## **II- PROGRAMME THEORIQUE**

## **L'enseignement théorique (32 ECTS)**

L'enseignement théorique s'appuie sur l'enseignement du 1<sup>er</sup> cycle et s'articule autour de 3 axes :

Le premier axe regroupe les enseignements et dispositifs de formation qui concourent au développement de l'expertise professionnelle des sages-femmes concernant les actions de soutien, de maintien et/ou de restauration du processus physiologique de la maternité allant de la grossesse au post-partum et de la santé génésique des femmes. À l'issue de ces enseignements, le futur professionnel est capable :

- D'observer, diagnostiquer et définir une stratégie de prise en charge dans la limite du cadre légal et selon les normes et les niveaux de risques ;
- D'accéder à l'information utile au développement de son expertise clinique ;
- De prodiguer des conseils efficaces à la patiente et à sa famille concernant les soins, les aspects juridiques, ou l'éducation lors de situations périnatales spécifiques et/ou difficiles ;
- De répondre à l'urgence et à ses exigences de temps, d'organisation et de priorités d'actions ;
- De développer une réflexion avec ses pairs sur les spécificités de son champ professionnel pour dispenser des soins de qualité, ainsi qu'avec les autres professionnels de santé, en particulier les médecins, lors de prises en charge conjointes ou transférées, en particulier dans le cadre pathologique ;
- De développer ; une posture professionnelle
- De développer une réflexion éthique sur les pratiques de soin.

Le deuxième axe regroupe les enseignements et dispositifs de formation concourant à l'acquisition de compétences en communication, en économie, en gestion et en management et forment les futurs professionnels à :

- Exercer ces compétences dans le champ de la promotion et de la prévention de la santé des femmes et des enfants, en apportant des informations claires et accessibles ;
- Promouvoir la collaboration avec les autres acteurs de santé ;
- Développer des actions en partenariat avec d'autres professionnels de santé et acteurs sociaux ;
- Développer un esprit de concertation avec les différents professionnels et ses pairs ;
- Développer des compétences pour participer à l'encadrement et à l'évaluation des étudiants.

Le troisième axe regroupe les enseignements relatifs au développement professionnel et aux activités qui peuvent y être associées pour :

- Exercer son sens des responsabilités en vue de garantir la qualité des soins ;
- Développer une réflexion et un esprit critique par rapport aux pratiques professionnelles conduisant à l'actualisation des connaissances, à une pratique autonome basée sur l'évaluation des pratiques professionnelles et au développement professionnel continu ;
- Faire évoluer sa pratique professionnelle par l'acquisition de nouveaux savoirs scientifiques ;
- Participer à des travaux de recherche ;
- Participer à des actions collectives avec les partenaires institutionnels, économiques et industriels ;
- Participer à l'évaluation de l'activité médicale d'un secteur, de l'élaboration à l'analyse des données.

Cet enseignement comprend :

- des unités d'enseignement obligatoire, communes à tous les étudiants, définies par l'école ;
- une unité d'enseignement obligatoire, choisie par l'étudiant parmi les différentes unités optionnelles proposées par l'équipe pédagogique.

Vous pouvez aussi choisir une UE libre, en supplément. La validation de cette UE ne conditionne pas la validation de l'année.

#### **Lieux des cours magistraux, travaux pratiques et enseignements dirigés**

Les cours magistraux, travaux pratiques et enseignements dirigés ont principalement lieu dans les salles d'enseignement 1, 2 ou 3 ou dans l'amphithéâtre au rez-de-chaussée de l'école de sages-femmes, Groupe hospitalier Pellegrin, Place Amélie Raba-Léon à Bordeaux.

La répartition des cours est établie sur la plage horaire de 8 heures à 18 heures avec une interruption de 1 heure pour le déjeuner.

Pour les TP et ED et séances de simulation, les informations seront données par les sages-femmes enseignantes

**Consultez très régulièrement les panneaux d'affichage de l'école, l'ENT (section école de sages-femmes-maïeutique, section collège santé) et le site du collège santé de l'Université de Bordeaux.**

**Les échanges se font via la messagerie universitaire** pour vous tenir informé des modifications et des changements de planning ou de toutes autres informations relatives à votre formation.

**1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 1**

**Coordonnateur : Dr PRIER Perrine**

**Programme détaillé : 66,5h soit 6 ECTS**

**Objectifs :**

Acquérir les connaissances nécessaires pour :

- prévenir, informer, éduquer ;
- dépister, orienter et prendre en charge les situations à risques médical
- réaliser les manœuvres obstétricales
- participer à la prise en charge de l'anesthésie chez la femme enceinte.

<b>Anomalie de durée</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Menace d'accouchement prématuré et accouchement prématuré	2	Pr HOROVITZ Jacques
Grossesse prolongée	1	Dr FROELIGER Alizée
<b>Pathologies du placenta</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Anomalies de siège, de forme	2	Dr BERNEDE Laura
<b>Hypertension artérielle et pré-éclampsie</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Hellip syndrome. Eclampsie. Hématome rétro-placentaire	2,5	Pr SENTILHES Loic
<b>Pathologies du cordon, liquide amniotique</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Hydramnios et oligoamnios	1,5	Pr DALLAY Dominique
<b>Pathologies des membranes</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
RPM, infection amniotique	2	Dr MADAR Hugo
Adhérences, brides amniotiques		
Incompatibilités sanguines foeto-maternelles	1,5	Pr DALLAY Dominique
RCIU- MFIU	2	Dr BROT Amaury
<b>Pathologies endocriniennes et métaboliques</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Diabète et grossesse : réseau de diabétologie	2	Pr RIGALLEAU Vincent
Diabète et grossesse.	2	Dr BOUCHGOUL Hanane
<b>Pathologies cardio-vasculaires</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Thrombose veineuse : cas clinique	3	Pr CONSTANS Joel
Embolie pulmonaire		
Embolie amniotique		
<b>Pathologies uro-néphrologiques</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Infection urinaire et pyélonéphrite	3	Dr MADAR Hugo
Colique néphrétique		
<b>Grossesses multiples</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Prise en charge, accouchement et complications	2,5	Dr FROELIGER Alizée
<b>Pathologies de l'accouchement -</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Dystocie dynamique et mécanique	3	Dr NOURI
Hypoxie - Anoxie fœtale	2	Dr PRIER Perrine
<b>Techniques obstétricales</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>

Indications médicamenteuses, direction du travail	<b>2,5</b>	Dr FROELIGER Alizée
Maturation et déclenchement du travail		
<b>Complications de la délivrance</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Rétention placentaire		
Hémorragies du post-partum immédiat		
Inversion utérine	<b>2</b>	Dr CHABANIER Pierre
Délivrance artificielle, révision utérine		
Traitements médicamenteux, chirurgicaux et radiologiques		
<b>Techniques obstétricales</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Dystocie des épaules	<b>2</b>	Mme RICROS Delphine
TP manœuvres obstétricales (dystocie des épaules et siège)	<b>2</b>	SFE
<b>ED Raisonnement clinique</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Analyse du RCF	<b>2</b>	Mme BARANDON Séverine Dr MADAR Hugo
TD Analyse du RCF	<b>2</b>	Mme BARANDON Séverine Dr MADAR Hugo
<b>ED Surveillance de la grossesse et dépistages en fonction de facteurs de risques</b>	<b>2</b>	Mme BESSON Nathalie-
<b>ED Pathologies obstétricales</b>	<b>2</b>	Mme ROMERO DE AVILA ORTIZ Audrey SF GHR

<b>Anesthésie</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Arrêt cardiorespiratoire et chocs, et réanimation cardio-circulatoire	<b>2</b>	Dr FLANDINETTE Marie
Différentes phases de l'anesthésie	<b>2</b>	Dr LECHAT Thomas
Les différentes techniques d'anesthésie	<b>3</b>	Dr LECHAT Thomas
<b>TP de sécurité transfusionnelle à enlever ac de 2024-25</b>	<b>3</b>	Dr PUJOL Sophie
<b>TD Gestion de l'analgésie péridurale et analgésie loco-régionale</b>	<b>2</b>	Dr SALTEL Laurence
Initiation aux techniques d'hypnose médicale	<b>2</b>	Pr SZTARK Francois

**1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 1**

**Coordonnateur :** Pr Thierry LAMIREAU

**Programme détaillé : 25h soit 2,5 ECTS**

**Objectifs :**

- Acquérir les connaissances nécessaires pour :
- prévenir, informer, éduquer ;
- dépister, orienter et prendre en charge les nouveau-nés présentant une pathologie.
- réaliser les gestes de réanimation du nouveau-né en salle de naissance

	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Prématurité, Hypotrophie	4	Dr BROUSSE Damien

<b>Pathologie neurologique</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Migraines, épilepsie, AVC		
Convulsions	2,5	
Troubles du tonus, hypotonies		Dr BAR Claire
Myopathie, arthrogrypose		
Malformations cérébrales, hydrocéphalie, microcéphalie, spina bifida, myélo méningocèle, fossette en région sacro-coccigienne...	2,5	Dr JECKO Vincent

<b>Nouveau-né affecté par une pathologie maternelle</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Diabète	2	Dr REBOLA Muriel
Nouveau-né de mère ayant des conduites addictives	2	Dr JOLY Laurence

<b>Pathologie pulmonaire en dehors de la réanimation</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Détresses respiratoires		
Retard de résorption de liquide alvéolaire fœtal		
Inhalation de liquide amniotique	4	
Pneumothorax		Dr CRAMAREGEAS Sophie
Hernie diaphragmatique : prise en charge et pronostic		
Malformations pulmonaires : poumon adénomatoïde, séquestration...		

<b>Pathologie endocrinienne</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Hypo ou Hyperthyroïdie	2	Pr BARAT Pascal
Hyperplasie congénitale des surrénales		

<b>ED Révisions Cas clinique</b>	<b>2</b>	Dr BROUSSE Damien
<b>TP Réanimation</b>	<b>4</b>	Mme BESSON Nathalie Mme RICROS Delphine et formateurs NLS

**DSMa4 UE 03 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES- DROIT- ECONOMIE- MANAGEMENT et LANGUE  
ETRANGERE**

**1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 1**

**Coordonnateur :** Mme Séverine BARANDON

**Programme détaillé : 12 h soit 1 ECTS**

**Objectifs :**

- Acquérir les connaissances en psychologie, en droit et législation
- Poser le cadre réglementaire de la profession de sage-femme
- Savoir établir une relation d'écoute de qualité et délivrer une information claire et adaptée à la compréhension de la femme et de son environnement familial.
- Favoriser la réflexion sur sa propre pratique

<b>Psychologie</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Interactions mère-enfant	1	Mme GLEYZE Noémie
Notions de psychologie de l'adolescente	1	
Deuil périnatal	2	Mme GLATIGNY Elisabeth.

<b>Législation liée au deuil périnatal</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Déclaration d'enfant sans vie – Déclaration de décès – Droits sociaux	2	Mme BESSAGNET Aude

<b>Psychopathologie du nouveau-né et du nourrisson</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Approfondissement de la symptomatologie de l'enfant en lien avec la relation précoce mère/enfant (prématuré, handicap, séparation, abandon).	2	Mme BALES Mélanie

<b>ED Pratique réflexive</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Demi-groupe	2	SFE

<b>Gestion des risques</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Evaluation des pratiques professionnelles : méthodes, analyse de données, résultats	2	Dr SAILLOUR Florence

**1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 1**

**Coordonnateur :** Mme ROMERO DE AVILA ORTIZ Audrey et Mme Delphine RICROS

**Programme détaillé :** 18 heures soit 1,5 ECTS

**Objectifs :**

- Approfondir les connaissances en démarche de recherche
- Comprendre les notions de base en recherche
- Décrire les principaux schémas d'étude
- Décrire les étapes de la recherche
- Comprendre les principes de l'analyse de données

<b>Investigation en recherche qualitative</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Méthodes, outils, analyse de données, résultats	<b>4</b>	Mme RIVADENEYRA Ana

<b>Investigation en recherche quantitative</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Méthodes, outils, analyse de données, résultats	<b>6</b>	Mr KAYEMBE Blondy

<b>Revue de la littérature-</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Initier le travail de recherche pour le mémoire de fin d'étude Méthodes, analyse de données, résultats	<b>4</b>	Dr DELVA Fleur

<b>Mémoire de fin d'étude</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
ED1 Elaboration de la question de recherche, aide au choix de la méthode, et à la réalisation du design de l'étude en groupe.	<b>4</b>	Mme RICROS Delphine
ED2 Justification de la recherche		Mme ROMERO DE AVILA ORTIZ Audrey
ED3 Elaboration du synopsis		Mme BARANDON Séverine

**1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 1**

**Coordonnateur :** Dr Stéphane BOUCHET

**Programme détaillé :** 12h soit 1 ECTS

**Objectifs :**

Acquérir les connaissances :

- en lien avec le droit de prescription de la sage-femme
- nécessaires à pratique de la profession de sage-femme

<b>Les agents de l'anesthésie, pharmacologie, pharmacodynamie</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Narcotiques ou hypnotiques	<b>2</b>	Dr BOUCHET Stéphane
Agents intraveineux		
Agents inhalés		
Morphiniques et antagonistes		
Curares et antagonistes		
Anesthésiques locaux chez l'adulte et le nouveau-né		
Solutés de remplissage, besoins hydro-électrolytiques de base		
Médicaments de la douleur	<b>2</b>	Pr SALVO Francesco

<b>Médicaments utilisés en obstétrique</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Antihypertenseurs	<b>1</b>	Pr BOUCHET Stéphane
Ocytociques, tocolytiques, prostaglandines, sulfate de magnésium	<b>2</b>	Dr MIREMONT-SALAME Marie
ED - Médicaments et grossesse	<b>2</b>	Pr SALVO Francesco
ED - Médicaments et allaitement	<b>2</b>	Dr BOUCHET Stéphane Mme BLICQUY
Insulines (modalités d'utilisation)	<b>1</b>	Dr DE GERMA Sibylle

**1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 2**

**Coordonnateur : Dr Clémence HOUSSIN**

**Programme détaillé : 69,5h soit 6 ECTS**

**Objectifs :**

Acquérir les connaissances nécessaires pour :

- prévenir, informer, éduquer ;
- dépister, orienter et prendre en charge les situations à risques médical
- participer au parcours d'un couple dans le cadre du diagnostic anténatal

<b>Pathologies de la grossesse</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Grossesse ectopique	1	Dr PRIER Perrine
Avortement spontané	1	Dr PRIER Perrine
Prévention et techniques de pec des troubles périnéo-sphinctériens	2	
<b>Pathologies hématologiques</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Anémies et grossesse	2	Dr BAUDUER Frédéric
Hémoglobinopathies : Thalassémie, Drépanocytose	2	Dr PISTONE Thierry
Coagulopathies acquises : Thrombopénies, CIVD, Fibrinolyse, Anticoagulants circulants	2	Dr BRETT Victor-Emmanuel
Coagulopathies congénitales : maladie de Willebrand.	1	

<b>Techniques obstétricales et complications traumatiques de l'accouchement</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Extractions instrumentales	2	Dr NOURI
Césarienne et complications	3,5	Pr DALLAY Dominique
Utérus cicatriciel, rupture utérine		
Complications traumatiques de l'accouchement (thrombus et déchirures)	2	Dr FROELIGER Alizée

<b>Pathologies hépatiques, gastro-entérologiques</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Prurit gestationnel Cholestase gravidique Stéatose gravidique aiguë	2	Dr HOUSSIN Clémence

<b>Infections materno-fœtales virales, parasitaires, bactériennes.</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
BW, HSV, PB19, CMV, Rubéole, HBS, VIH, HBC, Zika, COVID, Grippe, Listeriose...	3	Dr BERNEDE Laura
ED Cas clinique infections et grossesse	1	Dr BERNEDE Laura
Paludisme	1,5	Dr PISTONE Thierry

<b>Maladies auto-immunes</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Syndromes anti-phospholipides Lupus Femmes greffées et suivi de grossesse	<b>2,5</b>	Pr LAZARO Estibaliz

<b>Pathologies dermatologiques</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Dermatoses : Eczéma, psoriasis Manifestations cutanéomuqueuses : prurit, papuloses ...	<b>1,5</b>	Pr DOUTRE Marie-Sylvie

<b>Diagnostic anténatal et médecine fœtale</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Organisation et législation	<b>2</b>	Dr COATLEVEN Frédéric
Imagerie fœtale : échographies, IRM : indications et synthèse	<b>3</b>	Dr CHERRIER Lydie
Echographie (pratique par la SF, score d'Herman, lecture de CR échographique) et les dopplers	<b>4</b>	Dr CARDINAUD Frédéric Mme ROMERO de AVILA ORTIZ Audrey
Diagnostic anténatal : conseil génétique - Centre de DPN	<b>2</b>	Pr ROORYCK-THAMBO Caroline
Epidémiologie des malformations	<b>1</b>	Dr VINCIENNE Marie
Les prélèvements ovulaires Amniocentèses (techniques, indications) Ponction de trophoblaste (techniques, indications) Ponction de sang fœtal (techniques, indications)	<b>2</b>	Pr HOROVITZ Jacques

<b>Infection intra-utérine en postpartum</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Endométrite	<b>1</b>	Mme LOUPIT Laurence

<b>ED- Raisonnement clinique</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
ED-Conduite à tenir devant...	<b>15,5</b>	Equipe pédagogique SFE
<b>TP –Simulation Hémorragie du post partum immédiat (en ¼ groupe)</b>	<b>4</b>	Equipe pédagogique SFE
<b>TD Synthèse évaluation du bien-être fœtal</b>	<b>1</b>	Mme BARANDON Séverine Mme ROMERO DE AVILA ORTIZ Audrey
<b>TD-Simulation en échographie obstétricale</b>	<b>4</b>	Mme ROMERO DE AVILA ORTIZ Audrey

1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 2

Coordonnateur : Pr Eric DOBREMEZ

**Programme détaillé : 16 h soit 1,5 ECTS**

Acquérir les connaissances nécessaires pour :

- prévenir, informer, éduquer ;
- dépister, orienter et prendre en charge les nouveau-nés présentant une pathologie.

<b>Pathologies digestives</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Pathologie du canal omphalomésentérique	4	Pr DOBREMEZ Eric Dr PECORELLI Sylvia Dr TUNON DE LARA Sara
Maladie de Hirshprung		
Iléus méconial		
Atrésie duodénale, atrésie du grêle, atrésie de l'œsophage, sténose du pylore		
Omphalocèle, laparoschisis Malrotation, volvulus Malformations ano-rectales, cloaque		

<b>Pathologies génito-urinaires</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Cryptorchidie, Torsion de testicule et annexes, kystes du cordon	4	Pr DOBREMEZ Eric Dr PECORELLI Sylvia Dr TUNON DE LARA Sara
Hernie inguinale		
Tuméfactions vulvo-vaginales		
Uropathies malformatives : anomalies du bassinet, de la jonction pyélo-urétérale, de la jonction urétéro-vésicale, valves de l'urètre postérieur		
Malformations urinaires complexes : Prune Belly, syndrome de Potter		
Malformations vésicales Malformations de la verge		

<b>Pathologies ORL</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Malformations de l'oreille	2	Dr BONNARD Damien
Dépistage de la surdité : PEC et orientation		
Fentes labiales, palatines et labiopalatines	2	Dr LOOT Maya
Syndrome de Pierre Robin		

<b>Pathologies cardio-vasculaires</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Hypertension artérielle pulmonaire persistante	4	Dr DUMAS de LA ROQUE Eric
Troubles du rythme cardiaque : BAV, tachycardies supra ventriculaires, ...		
Cardiopathies congénitales : classification, diagnostic à la naissance		

**1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 2**

**Coordonnateur : Dr BERNARD Valérie**

**Programme détaillé : 23 h soit 2,5 ECTS**

Acquérir les connaissances nécessaires pour :

- dépister, orienter et participer à la prise en charge des femmes/couples dans un parcours d'IVG
- prendre en charge la contraception dans des situations particulières
- prendre en charge les pathologies gynécologiques en fonction de leur compétence
- informer, éduquer en matière de santé génésique aux âges extrêmes

<b>Contraception en situation particulière</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Contraception dans des situations pathologiques	<b>2,5</b>	Dr BERNARD Valérie
Cas cliniques de contraception		

<b>Grands syndromes et pathologies en gynécologie.</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Algies pelviennes chroniques (y compris dysménorrhées et syndromes prémenstruels)	<b>2</b>	Dr LALOUX Gabrielle

<b>Pathologies bénignes utérus et annexes</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Fibromes et fibromyomes utérins +Kystes ovariens	<b>3</b>	Dr HOARAU Laura
Endométriose, adénomyose	<b>2</b>	Dr LALOUX Gabrielle
SOPK	<b>1</b>	Dr LALOUX Gabrielle

<b>Prolapsus et incontinence urinaire dont un chapitre sur grossesse</b>	<b>3</b>	Dr DUCHER Ambre
--	----------	-----------------

<b>Pathologies pubertaires-Aménorrhée primaire, aménorrhée secondaire</b>	<b>1,5</b>	Dr BERNARD Valérie
---	------------	--------------------

<b>Pathologies de la ménopause</b>	<b>2</b>	Dr BERNARD Valérie
------------------------------------	----------	--------------------

<b>Interruption volontaire de grossesse</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
Législation- Techniques		
Complications, prévention + contraception post-IVG	<b>3h</b>	Dr BAITA Dounia
Cas cliniques		
IVG : accompagnement, circuit et prise en charge en libéral	<b>1h</b>	Mme RONDOS Marine

<b>ED Révisions cas cliniques</b>	<b>2h</b>	Dr DUCHER Ambre
-----------------------------------	-----------	-----------------

**DSMa4 UE 09 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES – DROIT – ECONOMIE MANAGEMENT – LANGUE  
ETRANGERE**

**1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 2**

**Coordonnateurs : Mme Séverine BARANDON**

**Programme détaillé : 29H soit 2,5 ECTS**

**Objectifs :** Acquérir des connaissances en matière de droit, législation professionnelle et gestion des risques

- Développer des capacités pour l'annonce d'un évènement indésirable lié au soin
- Initier une réflexion éthique sur les soins
- Appréhender les grands principes de l'économie en santé
- Acquérir des connaissances afin de dépister, prendre en charge et orienter les femmes victimes de violences intrafamiliales ou en situation de vulnérabilités sociales.
- Approfondir les connaissances en anglais médical
- Acquérir un socle de formation minimale en santé numérique et informatique

Droit et Législation professionnelle	Heures	Intervenants
TD Droit de prescription (en ligne)	1	Mme RICROS Delphine
ED Syndicats professionnels et associations	1,5	Mme MORIN Christine
ED Formation médicale continue, DPC		
Sage-femme expert auprès des tribunaux	0,5	Mme SZYMANSKY Nathalie
L'économie de la santé	Heures	Intervenants
Micro et macro économie	3	Mme LINDOULSI-CHEVALIER Corinne
Maitrise des dépenses de santé		
SHS	Heures	Intervenants
Violences faites aux femmes / Mécanisme du psycho traumatisme	4	Mme GHILARDI Patricia
Précarité en période périnatale, un ex la PASS maternité	2	Dr COICAUD Marianne Mme GACHASSIN Laurence
Procédures, CAUVA + protection de l'enfant) Maltraitance auprès des femmes et enfant en danger	3	Dr MARICHAL Myriam
Ethique (Table ronde)	Heures	Intervenants
Enjeux éthiques des situations rencontrées en gynécologie-obstétrique et pédiatrie (arrêt réa, fin de vie du nouveau-né, assistance médicale à la procréation, diagnostic anténatal, etc...)	2	Dr FAUCHER Jacques Dr BRISSAUD Olivier Mme BIRSAN Sandrine

Référentiel numérique en santé C2ims (plateforme inter universitaire) Formation QCM en ligne (notée) et certification sur base volontariat en ligne	A distance 5h	Mr BULOT Christophe
---	------------------	---------------------

Annonce	Heures	Intervenants
TD -Simulation Annonce d'un EIG lié aux soins (en ½ groupe)	4	Mme BARANDON Séverine Et intervenant CCECQA/DQGR
Anglais général et médical	Heures	Intervenants
-Enseignement à distance validation de parcours en CC (80%)	A distance 3H	Plateforme Go Fluent

**DSMa4 UE 10 RECHERCHE**

**1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 2**

**Coordonnateur :** Mmes Audrey ROMERO de AVILA ORTIZ et Delphine RICROS

**Programme détaillé :** 22 h soit 2 ECTS

**Objectifs :**

- Approfondir les connaissances en démarche de recherche en fonction de la méthode choisie pour la réalisation du mémoire
- Comprendre les principes de l'analyse de données
- Acquérir les connaissances dans la réglementation liée à la recherche

<b>Investigation en recherche qualitative selon méthode mémoire</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
<b>ED - En fonction de l'orientation choisie pour le mémoire de fin d'étude.</b> Traitement et analyse des données		Mme RIVADENEYRA Ana
<b>Investigation en recherche quantitative selon méthode mémoire</b>	<b>6</b>	
<b>ED- En fonction de l'orientation choisie pour le mémoire de fin d'étude.</b> Traitement et analyse des données		Dr DELVA Fleur
<b>Revue de la littérature selon méthode mémoire</b>		
<b>ED- En fonction de l'orientation choisie pour le mémoire de fin d'étude)</b> Analyse de données, rédaction des résultats	<b>3</b>	Mme PLOUSEAU-GUEDE Hélène

<b>Aspects réglementaires de la recherche</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
CNIL, CPP,....	<b>2</b>	Dr BERDAI Driss

<b>Mémoire de fin d'étude</b>	<b>Heures</b>	<b>Intervenants</b>
<b>ED4- Introduction mémoire</b>	<b>2</b>	Mme RICROS Delphine
<b>ED5- Rédaction de la méthode</b>	<b>2</b>	Mme ROMERO DE AVILA
<b>ED6 Point étape mémoire démarches réglementaires</b>	<b>2</b>	Audrey
<b>ED- Aide à la construction des outils de recueil de données. Outil de traitement des données (EXCEL, Epi info)</b>	<b>8</b>	Mme PAMBRUN Elodie

1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle – Semestre 2

5,5 ECTS

L'étudiant doit s'inscrire obligatoirement dans une unité proposée :

Promotion pour la santé sexuelle et reproductive en milieu scolaire	Nombre de places limité défini par coordonnateur
Santé environnementale et périnatalité	Nombre de places limité défini par coordonnateur
Echographie obstétricale	Nombre de places limité défini par coordonnateur
Prévention du cancer du sein	Nombre de places limité défini par coordonnateur
Nutrition	Nombre de places limité défini par coordonnateur
Préparation à la naissance et à la parentalité	Nombre de places limité défini par coordonnateur

#### **ATTENTION !**

**Beaucoup d'UE optionnelles nécessitent l'accord préalable de l'enseignant responsable**, compte tenu des capacités d'accueil restreintes.

**Chaque étudiant doit choisir une UE optionnelle obligatoire et communiquer son choix à l'enseignante référente de promotion, selon le planning communiqué en début d'année.** Si le nombre d'inscriptions dans une UE dépasse les capacités définies, des arbitrages pourront être effectués.

Pour les Unités d'enseignement et de recherche, lire la procédure dans la fiche ci-après.

**Il est réglementairement impossible de modifier, en cours d'année, l'inscription à l'enseignement optionnel et/ou libre.**

**Enseignant responsable :**

Mme Séverine BARANDON

[severine.barandon@chu-bordeaux.fr](mailto:severine.barandon@chu-bordeaux.fr)

**Nombre d'étudiants :** Nombre de places limité défini par coordonnateur

**Description :** Aller à la rencontre d'un public jeune et animer une intervention dans le but de délivrer un message de prévention et d'éducation en matière de santé sexuelle

**Objectifs**

- Etre capable de concevoir et d'animer une séance de prévention et de promotion pour la santé sexuelle en s'adaptant au public concerné et en utilisant des outils éducatifs adaptés.
- Approfondir les connaissances sur la santé sexuelle et la contraception
- Délivrer des messages de prévention avec un vocabulaire adapté
- Promouvoir une sexualité sans risque, dans le respect de l'autre (consentement)
- Savoir s'organiser en groupe pour la préparation des interventions et, notamment, commander le matériel nécessaire (plaquettes, préservatifs...)

**Organisation**

- 1 à 3 interventions / étudiant auprès de collégiens, lycéens ou adultes en formation
- 1 intervention théorique de 2h pour la préparation des interventions à l'école de sages-femmes. (date fixée par le coordonnateur)

**Prérequis :** enseignements dispensés en L2 et L3 dans le cadre du SSES

**Lieux**

Divers, dans région Nouvelle aquitaine (plutôt ex Gironde)

Attention ! Une convention de stage entre l'établissement et l'école de sages-femmes est nécessaire avant le début de l'intervention.

Le transport est à la charge de l'étudiant (covoiturage possible). Le repas est à la charge de l'étudiant (sauf indication contraire)

**Toute absence non justifiée entraîne la non-validation de l'UE.**

**Enseignants responsables :**

*Laurence LOUPIT Sage-femme enseignante*

*laurence.loupit@chu-bordeaux.fr*

**Année concernée : 1<sup>e</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle**  
coordonnateur

**Nombre d'étudiants :** Nombre de places limité défini par

**Description**

Elargir le champ des connaissances en sensibilisant les étudiants à la santé environnementale et mettre en place une action prévention éducation pour la femme enceinte et/ou le nouveau-né

Vise à former les étudiants à :

- l'étude des expositions humaines aux polluants environnementaux (polluants atmosphériques, contaminants de l'eau et de l'alimentation, polluants de l'environnement professionnel)
- la compréhension de leurs mécanismes d'action
- la connaissance de leurs impacts sanitaires sur des pathologies et sur des populations en fournissant les bases de l'épidémiologie environnementale
- l'utilisation des outils permettant l'évaluation des risques en santé environnementale

**Objectifs**

- Approfondir les connaissances théoriques de base contenues dans le programme officiel des études de sages-femmes
- Accroître les savoirs relatifs aux principaux enjeux qui caractérisent les problématiques mondiales en santé environnementale en ciblant les femmes enceintes et/ou le nouveau-né
- Sensibiliser les futurs professionnels de santé aux impacts des polluants sur l'environnement et la santé des populations
- Donner des outils aux étudiants pour lutter contre les principales menaces environnementales à la santé publique.

**Organisation**

- 1- Tables rondes avec différents professionnels à confirmer:

Cosmétiques, air et habitat, CEM, Centre Artemis, ateliers Nesting...

Dates et horaires à préciser

Lieu : école de sages-femmes

- 2- Journées d'action prévention et éducation à la santé environnementale en partenariat avec le Centre Aliénor d'Aquitaine du CHU de Bordeaux, préparer et animer un stand santé environnementale avec une sage-femme enseignante.

Lieu : Hall d'accueil de la maternité **4 journées /an**

Groupe de **4 à 5 étudiants** par journée

Toutes les précisions seront données en début de 2<sup>ème</sup> semestre

**Validation**

- Assiduité aux tables rondes : présence obligatoire à toutes les séances
  - Participation active à au moins une journée d'action en santé environnementale obligatoire
  - Remise d'un travail écrit issu d'une réflexion autour de la santé environnementale avec références scientifiques (historique, anthropologique, sociale, psychologique) de 2/3 pages maximum, à remettre une semaine avant la date prévue. Possibilité de réaliser le travail en groupe de 2 étudiants maximum.
  - Retour d'expérience par l'étudiant
- Toute absence non justifiée sans certificat médical entraîne la non validation de l'UE.

**Enseignant responsable :**

Delphine RICROS Sage-femme enseignante

[delphine.ricros@chu-bordeaux.fr](mailto:delphine.ricros@chu-bordeaux.fr)

**Nombre d'étudiants :** 1° année du 2° cycle

coordonnateur

**Nombre d'étudiants** Nombre de places limité défini par

**Description :**

Participer à une action de prévention destinée à un large public

**Objectifs**

- Préparer une action de prévention
- Communiquer avec un public tout-venant
- Délivrer des messages de prévention

**Organisation**

1- Cours théoriques : 2 h (cf. planning)

Mme Stéphanie THOUMYRE, accompagnatrice en Santé

Lieu : Ecole de sages-femmes

2- Participation à des actions de prévention en santé dans le cadre de la campagne «Octobre rose » dans différents lieux au sein du CHU

**Evaluation**

La participation aux actions de prévention est évaluée par la personne référente d'Octobre Rose, présente lors des actions de prévention.

Un retour d'expérience par écrit est demandé à chaque participant.

**Validation**

- Assiduité aux cours : présence obligatoire
- Assiduité aux actions de prévention
- Remise du retour d'expérience par écrit.

**Enseignants responsables :**

Laurence LOUPIT, Sage-femme enseignante

laurence.loupit@chu-bordeaux.fr

**Année concernée :** M1 maïeutique

**Nombre d'étudiants :** Nombre de places limité défini par coordonnateur

**Description**

Elargir le champ des connaissances en s'ouvrant à des approches et techniques d' accompagnement à la naissance et à la parentalité autres que les techniques « classiques » de préparation à la naissance

**Objectifs**

- Approfondir les connaissances théoriques de base contenues dans le programme officiel des études de sages-femmes
- Elargir le champ des connaissances et des compétences de la sage-femme, en développant un intérêt et une curiosité aux autres alternatives de préparation à la parentalité
- Appréhender les compétences relatives à la pratique de ces méthodes et alternatives
- Voir et mieux comprendre la pratique de la préparation à la parentalité par l'observation sur le terrain, lors de séances animées par des professionnels de la périnatalité
- Appréhender les techniques de communication et d'animation de séances de préparation à la parentalité

**Organisation**

1- **Tables rondes** (1h) avec des professionnels de la parentalité pratiquant différentes approches et techniques de préparation à la naissance et à la parentalité : sophrologie, haptonomie, yoga prénatal, hypnose,, acupuncture, gymnastique prénatale en milieu aquatique, chant prénatal, massage bébé, portage ...

Horaires : selon le calendrier communiqué par les coordonnateurs

Lieu : école de sages-femmes

2- **Stages d'observation**, en séance, auprès des professionnels référencés

Horaires variables selon planning de consultation des professionnels concernés

Lieux : Cabinets libéraux

Piscines publiques

**Attention : une convention de stage entre le professionnel et l'école de sages-femmes est nécessaire avant le début du stage.** Les stages sont à réaliser auprès des personnes ressources, après prise de rendez-vous.

**Intervenants**

A définir phoniatre : chant prénatal

Mr ROSA, sage-femme : yoga

Mme PAIRAUD sage-femme : hypnose

Mme RICROS, sage-femme : sophrologie

Mme FREMAUX sage-femme : haptonomie

Mme LAFARGUE, sage-femme : massage/ portage bébé

Mr BRANGE, sage-femme : gymnastique aquatique prénatale

Mme VICTORIN, sage-femme : acupuncture

Liste non exhaustive

**Modalités de validation**

Pour la validation de l'UE, les deux conditions suivantes doivent être réunies :

- **Assiduité aux tables rondes** : présence obligatoire à toutes les séances

- **Assiduité aux stages** : Assister à au moins 1 séance de chaque thème avec les professionnels référencés. A réaliser avant la date fixée par les coordonnatrices

Toute absence non justifiée, sans certificat médical, entraîne la non-validation de l'UE.

**Enseignants responsables**

Audrey ROMERO      [audrey.romero-de-avila-orti@chu-bordeaux.fr](mailto:audrey.romero-de-avila-orti@chu-bordeaux.fr)

**Années concernées** : M1 maïeutique

**Nombre d'étudiants** : Nombre de places limité défini par coordonnateur

**Description**

Elargir le champ des connaissances en échographie foetale et obstétricale, découvrir la pratique en cabinet de sages-femmes échographistes libérales.

**Objectifs**

- Approfondir les connaissances théoriques de base contenues dans le programme officiel des études de sages-femmes
- Elargir le champ des connaissances et des compétences de la sage-femme, en développant un intérêt et une curiosité dans la discipline
- Appréhender les compétences relatives à la technique et à la pratique de l'échographie obstétricale
- Voir et mieux comprendre la pratique par l'observation sur le terrain, lors de vacation au sein de cabinet de sages-femmes échographistes.
- S'initier à la manipulation de la sonde (se repérer, ILA, présentation foetale, biométries...)

**Organisation**

1- Enseignement théorique

Rappels échographie foetale, banque d'images, approfondissement du socle de connaissances contenues dans le programme officiel                          2 heures

Lieu : Ecole de sages-femmes

2- Stages d'observation auprès des professionnels référencés

3- Séance de simulation en échographie (1/2 journée)

**CABINETS :**

Horaires : à définir avec la sage-femme en fonction des vacations des praticiens. Prendre rendez-vous à l'avance pour planifier le stage comprenant :

- 3 vacations (1/2 journées) d'échographie avec SFE

**Validation**

-Assiduité à l'enseignement théorique : présence obligatoire à l'enseignement

-Assiduité séance simulation, validation du parcours simulation en échographie

-Assiduité aux stages : assister aux 3 vacations de consultations d'échographie.

Une participation active est demandée pendant le stage et entrera en compte dans la validation.

Toute absence non justifiée, sans certificat médical, entraîne la non-validation de l'UE.

**Enseignants responsables**

Stéphanie VIDAL Diététicienne ff cadre supérieur CHU de Bordeaux  
Delphine RICROS Sage-femme enseignante

stephanie.vidal@chu-bordeaux.fr  
delphine.ricros@chu-bordeaux.fr

**Année concernée :** M1 maïeutique

**Nombre d'étudiants** : Nombre de places limité défini par coordonnateur

**Description**

Elargir le champ des connaissances en matière de nutrition en période périnatale  
Participer à des séances d'éducation nutritionnelle en groupe et individuelles

**Objectifs**

- Approfondir les connaissances théoriques de base contenues dans le programme officiel des études de sages-femmes (équilibre alimentaire et diabète de la femme enceinte)
- Elargir le champ des connaissances et des compétences de la sage-femme, en développant un intérêt pour l'éducation nutritionnelle en période périnatale dans le cadre de la grossesse physiologique et pathologique (obésité, diabète,...)
- Participer à des consultations de nutrition

**Organisation**

1- Cours théoriques : 4h

Mme S. VIDAL, Diététicienne CHU de Bordeaux

Lieu : école de sages-femmes

Date : se référer au planning de cours de la promotion

2- Stages d'observation auprès des professionnels (diététiciens, diabétologues, infirmières spécialisées du réseau)

Horaires : Mardi matin de 9h à 12h, vendredi après-midi de 14h à 17h. (jours de vacation à confirmer)

Lieux : Unité de diabétologie, Site du Haut Lévêque pour les consultations individuelles

Contacter Mme RICROS

**Modalités de validation**

**Assiduité**

- aux cours : présence obligatoire

- aux stages : assister à 2 vacations de consultations individuelles sur le site du Haut Lévêque

Toute absence non justifiée, sans certificat médical, entraîne la non validation de l'UE.

**En examen**

- Epreuve écrite ou orale

Pour valider cette UE, l'étudiant doit

- avoir répondu aux critères d'assiduité

- avoir obtenu une note finale d'au moins 10/20 à l'écrit ou à l'oral

Il n'y a pas de compensation entre les deux parties

## **DSMa4 - AUTRES ENSEIGNEMENTS POSSIBLES**

Des enseignements complémentaires aux enseignements obligatoires sont éventuellement accessibles aux étudiants en maïeutique.

Cependant, il est important que chacun évalue ses propres capacités à suivre des enseignements complémentaires avant de s'y inscrire.

### **UE libres**

Les étudiants peuvent aussi choisir **une UE libre**.

Dans ce cas, **la validation de cette UE n'est pas prise en compte pour la validation de l'année**. Elle est cependant **inscrite comme UE supplémentaire validée, à côté du cursus obligatoire**.

**Les étudiants peuvent prendre une inscription pédagogique parmi les choix suivants :**

### **UE en auditeurs libres**

Certaines sages-femmes enseignantes, responsables d'UE optionnelles, acceptent la présence d'étudiants en auditeurs libres dans leur UE.

Dans ce cas l'étudiant assiste aux séances d'enseignement, mais ne réalise pas les stages, ni les travaux demandés et il ne se présente pas aux examens.

Contacter la sage-femme référente de l'UE optionnelle pour demander une autorisation d'assister aux enseignements.

**1<sup>ère</sup> année de 2<sup>ème</sup> cycle -**

**Semestres 1 et 2**

**Coordonnatrice** Mme Séverine BARANDON

**Nombre de places** : ouvert à toute la promotion

**Objectif**

Valoriser les activités des étudiants engagés dans la vie associative, sociale ou professionnelle

**Modalités**

Faire la demande d'inscription en UE libre auprès du coordonnateur avec l'imprimé prévu.

Selon le type et la durée des activités réalisées, l'étudiant peut valider :

- UE engagement étudiant de 10h : 1 ECTS pour 10 heures d'engagement
- UE engagement étudiant de 20h : 2 ECTS pour 20 heures d'engagement
- UE engagement étudiant de 30h : 3 ECTS pour 30 heures d'engagement

L'étudiant renseigne en temps réel une fiche de traçabilité des actions réalisées et la fait signer par le responsable.

Il remet la fiche au coordonnateur d'UE, au plus tard le 1<sup>er</sup> jour de la 1<sup>ère</sup> session d'examen du semestre 2.

**Validation l'UE**

- Réalisation effective de la durée d'action prévue dans l'UE (10h, 20h ou 30h selon l'UE)
- Remise de la fiche de traçabilité remplie par l'étudiant et signée par le responsable dans les délais fixés

L'enseignement du parcours recherche santé est destiné à renforcer les connaissances scientifiques des étudiants en Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique, pour les préparer à la recherche et leur permettre d'accéder en deuxième année du Master Recherche après validation du second cycle de leurs études de Santé.

La validation de deux UER et d'un stage de recherche, d'une durée de 140 heures minimum – 175 heures maximum, effectué dans un laboratoire labellisé permet, lors de la validation du diplôme de sage-femme, d'obtenir une attestation de parcours recherche santé (équivalence master 1), en vue d'une inscription ultérieure en master 2 recherche.

Une réunion d'information sur le parcours recherche est organisée en début d'année avec Madame le Pr LAFON

### **Inscription à une UER**

Les étudiant souhaitant s'inscrire à une UER doivent obtenir une autorisation d'inscription :

- en remplissant une fiche d'inscription (à retirer au service LMD Santé ou à télécharger sur Internet : PDF « Parcours recherche »)
- en la faisant signer par le Professeur responsable de l'UER choisie
- en la déposant **au plus tard (date communiquée sur site U Bdx)**, au service de gestion des cursus étudiants LMD Santé.

**L'inscription en UER est distincte de l'inscription en Maïeutique.** Les étudiants souhaitant s'inscrire à une UER doivent également se signaler auprès de leur référent de promotion lors de leur choix d'UE optionnelle, si l'UER est choisie comme optionnel. Informer et prendre rdv pour l'organisation dans le mois qui suit l'inscription avec Mme BARANDON de l'inscription en UER lorsque celle-ci est actée par le coordonnateur et l'Université

### **Inscription au stage recherche**

Les étudiants souhaitant effectuer un stage recherche doivent également se signaler au service de gestion des cursus étudiants LMD Santé afin de connaître les modalités relatives à l'inscription, à la création de la convention de stage et à la validation du stage recherche.

**Prendre contact avec Mme Barandon ([severine.barandon@chu-bordeaux.fr](mailto:severine.barandon@chu-bordeaux.fr)) pour envisager la programmation des stages recherches.**

**Le programme détaillé des UER et les modalités du parcours recherche santé sont disponibles sur le site du Collège des Sciences de la Santé.**

**Service de gestion des cursus étudiants LMD Santé (Bâtiment 5D – rdc - Porte I)**

Sandy ROMO-GOMEZ LINOZZI

Tel : 05 57 57 17 98

[sandy.romo-gomez@u-bordeaux.fr](mailto:sandy.romo-gomez@u-bordeaux.fr)

### **III- PROGRAMME CLINIQUE**

## DONNEES GENERALES

L'enseignement clinique représente 28 ECTS pour une durée totale de 837h.

M1 - UE Cliniques – 35h/semaine	Heures	ECTS	
<b>UE A – Suivi prénatal -7 semaines</b>	245	8	
- UE A1- 2 semaines en libéral			
- UE A2- 1 semaine en libéral	140	4,5	Consultations prénatales- Libéral
- UE A3- 1 semaine en CPN			
- UE A4- 3 semaines	105	3,5	Grossesse à haut risque
<b>UE B – Suivi pernatal – 8 semaines</b>	280	9,5	
- UE B1 - 3 semaines	105	3,5	Salle de naissances
- UE B2 - 5 semaines (et une semaine de CA)	175	6	Salle de naissances
<b>UE C – Suivi post-natal -5 semaines (et une semaine de CA)</b>	175	6	
- UE C1- 3 semaines	105	3,5	Suites de couches
- UE C2- 2 semaines	70h	2,5	Pédiatrie
<b>UE D – Santé génésique – 3 semaines</b>	105	3.5	Accueil urgences
<b>Au cours des stages intégration actions validant le service sanitaire étudiant Incluent dans les h de stages et équivalent à 1 ECTS</b>	32*	1*	Service Sanitaire Etudiant en Santé
<b>Total stages cliniques</b>	<b>837</b>	<b>28</b>	

### Objectifs généraux des stages de pratique clinique

La formation clinique a pour finalité :

- Le développement des compétences fondamentales nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme ;
- L'acquisition des compétences spécifiques et transversales décrites dans le référentiel métier et compétences de sage-femme ;
- La maîtrise du raisonnement clinique ;
- La mise en relation et la cohérence entre les enseignements dispensés et les stages ;
- L'ouverture vers les différents modes d'exercice de la sage-femme ;
- La réalisation du projet professionnel de chaque étudiant.

### Calendrier des stages

Le tableau de planification des stages, pour l'année universitaire, est affiché sur le tableau de la promotion, pour l'ensemble de la promotion. Il comporte les périodes et lieux de stage, prévus pour chaque étudiant de la promotion.

### Conditions de départ en stage :

Pour être autorisé à partir en stage, l'étudiant doit répondre aux conditions suivantes :

- **Inscription à l'université**
- **Dossier médical de l'étudiant à jour dont vaccinations**
- **Assurance responsabilité civile signée par l'étudiant**
- **Lieu de stage validé par l'école ;**
- **Accord des responsables de service ;**
- **Convention de stage signée par :**
  - . la directrice de l'école, par délégation du directeur Général du CHU,
  - . l'étudiant,

- . le Directeur de l'établissement receveur, pour les établissements hospitaliers, les services du Conseil Général (PMI), ...
- . les praticiens amenés à vous encadrer dans les cabinets libéraux

Une assurance responsabilité civile professionnelle contractée par l'étudiant est fortement recommandée.

### **Lieux de stages**

Les stages se déroulent en Nouvelle-Aquitaine, et sur tout le territoire national, en fonction des capacités d'accueil des lieux de stage mais aussi des objectifs à atteindre.  
Ils peuvent parfois être réalisés à l'étranger, après avis du conseil technique et accord de la direction de l'école.

### **Accident**

En cas d'accident en stage, suivre impérativement la procédure de déclaration d'accident disponible sur Moodle (accident de trajet et accident d'exposition au sang)

### **Responsabilité**

Les étudiants peuvent voir leur **responsabilité engagée en cas de faute détachable du service**.

### **Préparation de l'arrivée en stage**

Environ 10 jours avant un départ en stage extérieur (= Stages autres que les services d'obstétrique de la maternité du CHU de Bordeaux), l'étudiant doit prendre contact avec le cadre du service d'accueil (ou tout autre responsable de stage) pour

- prévenir de son arrivée,
- demander les modalités de son accueil (date, heure, personne à qui il s'adresse...),
- demander son planning, ses horaires et une date de rencontre avec la sage-femme responsable du service.

Le planning est établi en concordance avec les objectifs de stage, les possibilités d'encadrement et les activités du service. Vos horaires et roulements peuvent être très différents entre les services et établissements.

Pour les stages à la maternité du CHU de Bordeaux, excepté au service de consultations externes, il n'est pas nécessaire de téléphoner au responsable d'unité avant le stage mais l'étudiant se présente au responsable dès le début de stage.

La sage-femme enseignante communique les roulements aux étudiants en début d'année. Ils sont rangés au secrétariat et consultables dans le classeur « roulements » avec la légende des horaires.

### **Les horaires en stage**

Les horaires des stages sont basés sur une **moyenne de 35h / semaine** et peuvent varier selon les conditions d'accueil du secteur ou de l'établissement.

### **Evaluation des stages**

L'appréciation des acquisitions cliniques de l'étudiant est continue. L'étudiant doit faire preuve de l'acquisition des compétences cliniques essentielles et de son autonomie face aux différentes situations cliniques qui se présentent.

Cette appréciation tient compte de la progression de l'étudiant au cours du stage :

- **En début de stage, montrez les objectifs de stages** institutionnels et personnels aux professionnels qui vous encadrent. **Adaptez vos objectifs personnels à vos acquisitions.**
- Utilisez votre guide de stage pour vous auto-évaluer tout au long de votre stage.
- Faites un bilan de mi-stage avec les professionnels et/ou le cadre, et faites-le transcrire sur le livret de stage. Ce temps permet de faire le point sur les objectifs de stages et sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs.
- Si vous rencontrez des difficultés, n'attendez pas la fin du stage pour en parler. Vous pouvez solliciter un rendez-vous avec la sage-femme enseignante référente de votre promotion, à votre écoute pour aborder ces difficultés. Une rencontre avec le cadre du service est aussi conseillée.

- **Quelques jours avant la fin du stage**, faites remplir l'appréciation de stage puis transmettez-la au cadre pour avis et signature.
  - **L'appréciation, en votre présence, permet d'évaluer la qualité de votre travail, de faire le point sur acquisitions et sur les objectifs non atteints**. Elle vous permet d'adapter vos objectifs pour le stage suivant.
  - **Faites aussi signer à la cadre** du service ou la sage-femme responsable d'unité :
    - . l'**attestation de stage** que vous aurez remplie au préalable sur la partie supérieure (nom et adresse de l'établissement ; données concernant l'étudiant)
    - .**la convention de stage**, si elle n'a pas déjà été signée par le tuteur.
  - **Planifiez ces démarches de fin de stage en sollicitant un rendez-vous avec le cadre ou la sage-femme responsable d'unité dès le début du stage.**
- Dans le cas où le cadre aurait délégué l'appréciation du stage à une sage-femme durant son absence ; soyez vigilant que le nom, la fonction et la signature de cette sage-femme soient visibles. Dans le cas contraire, l'appréciation du stage ne sera pas valable.
- **Dès que le cadre a inscrit son appréciation et signé l'attestation et l'éventuelle convention :**
    - . Transmettez votre livret de stage selon les modalités fixées par la sage-femme enseignante référente de votre promotion,
    - . Transmettez votre attestation et votre éventuelle convention au secrétariat de l'école.
  - **Conformément au règlement intérieur, vous devez avoir remis votre livret de stage à l'équipe pédagogique, et votre attestation de stage au secrétariat, au plus tard dans les 15 jours suivant la fin du stage.** Dans le cas contraire, et sauf circonstance exceptionnelle à signaler à l'équipe pédagogique, l'absence de retour du livret est assimilée à une non-validation.
  - La validation finale est prononcée au vu du rapport de stage par la directrice de l'école, ou son représentant, sur avis du responsable de stage.

**- Tous les stages doivent être validés pour être admis dans l'année supérieure. Dans le cas contraire, le redoublement est requis**

## SERVICE SANITAIRE DES ETUDIANTS EN SANTE

Le service sanitaire des étudiants en santé (SSES) s'inscrit dans les priorités du 1er axe de la Stratégie Nationale de Santé 2018-2022. Une des 27 mesures-phares du plan national Priorité Prévention, dédié à la prévention et la promotion de la santé. Le SSES consiste en la réalisation d'actions concrètes de prévention auprès de publics prioritaires de tous les milieux et ce tout au long de la vie.

Le service sanitaire est obligatoire dans la formation initiale des étudiants en santé. (Arrêté du 13 juin 2018)

Il s'inscrit dans les formations de santé sous la forme d'une ou plusieurs UE et donne lieu à validation.

Le SSES concerne les étudiants des filières médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP), soins infirmiers et masso-kinésithérapie.

### **Objectifs et principes**

- sensibiliser les étudiants en santé par la formation aux enjeux de la prévention primaire ;
- mener des actions concrètes de prévention primaire auprès de territoires et de publics prioritaires ;
- favoriser l'inter professionnalité des étudiants en santé ; et grâce à cela,
- intégrer la prévention primaire aux pratiques des professionnels de santé et prendre en compte les inégalités sociales et territoriales de santé dans la conception et le choix des actions, et dans leur répartition géographique.
- atteindre des publics parmi lesquels l'adoption de comportements favorables à la santé est moins fréquente.

### **Organisation générale**

L'enseignement universitaire de l'UE "Service Sanitaire Etudiants" en maïeutique se déroule en 2<sup>ème</sup> année du premier cycle en sciences maïeutiques (L2) pour les cours magistraux spécifiques au SSE (les apports théoriques en santé publique se faisant tout au long du cursus de maïeutique dans les différentes disciplines abordées) et en 3<sup>ème</sup> année du premier cycle en sciences maïeutiques (L3) pour les TD. Le stage se déroule en 1<sup>ère</sup> année du deuxième cycle de sciences maïeutiques (M1). La validation finale du SSE se fait en M2 par la délivrance d'une attestation de SSE.

#### **En ce qui concerne les étudiants de 1ère année de 2ème cycle (M1)**

L'action de prévention est réalisée si cela est possible par groupe d'environ 5/6 étudiants issus d'au moins deux filières différentes. Elle inclut une préparation, l'intervention auprès d'un public et son évaluation. Le choix des filières qui seront impliquées sera fait par les référents pédagogiques des structures de formation afin d'assurer une adéquation avec la(es) thématique(s) envisagées. L'action de prévention peut se dérouler de manière isolée ou dans le cadre d'un programme. Elle doit être fondée sur des données probantes, respecter les bonnes pratiques en termes de prévention et répondre aux besoins de la structure d'accueil.

Un référent de proximité est désigné par la structure d'accueil du groupe pour l'accompagner lors de la préparation, la réalisation et l'évaluation de l'intervention. Ce référent est un professionnel compétent en prévention et éducation pour la santé.

Les établissements de formation des étudiants du groupe désignent un référent pédagogique unique par groupe, interlocuteur du référent de proximité et des étudiants si besoin. Pour l'école de sages-femmes votre référente sera Mme Nathalie Szymansky, sage-femme enseignante (Mail : nathalie.szymansky@chu-bordeaux.fr)

L'action doit comporter au moins une intervention auprès d'un public (même ponctuelle) visant la promotion de comportements favorables à la santé, à type d'information, d'éducation pour la santé, etc. En fonction du contexte, de la population, du type d'intervention, cette intervention est effectuée en groupe, en présence ou non du référent. Dans tous les cas, elle est réalisée sous la supervision du référent qui est à proximité en cas de besoin.

L'action peut porter sur une intervention existante : la présence des étudiants peut alors permettre de démultiplier sa portée, par exemple en augmentant le nombre d'interventions; elle peut permettre de la renforcer, par exemple en ajoutant des temps d'échanges entre les étudiants et un public qui complètent une intervention planifiée. Elle peut porter sur une intervention à créer. Dans ce cas, il faut être vigilant sur l'encadrement et l'investissement en temps des étudiants. Dans les deux cas (insertion dans une intervention existante ou construction), les étudiants peuvent être amenés à interagir avec d'autres professionnels (associations concernées, enseignants, etc.). Le choix du thème relève du lieu d'accueil, le cas

échéant le travail de diagnostic est ainsi à réaliser dans un cadre défini par le lieu d'accueil (déjà ciblé sur une thématique ou plus général).

Les étudiants ne peuvent pas réaliser dans le cadre de l'action des actes de pratiques cliniques préventives (par exemple un acte vaccinal ou un dépistage).

Les étudiants doivent être particulièrement vigilants aux sources de données utilisées (se baser sur des recommandations validées, ex du PNNS pour la nutrition ; utiliser des outils validés et adaptés au public). Un certain nombre de documents sont présents sur Moodle il est aussi possible de solliciter les centres de documentation de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine.

L'action fait l'objet d'une convention par étudiant entre la structure d'accueil et la structure de formation.

La durée et les périodes d'accueil des étudiants, le caractère continu ou segmenté de l'action (par exemple une demi-journée par semaine) dépendent de la nature de l'intervention envisagée. A titre indicatif, le temps consacré à l'action de prévention doit être d'environ trois semaines dont au minimum une demie à une journée d'intervention par étudiant auprès du public concerné. Il inclut la préparation de l'intervention (qui peut être réalisée à distance), l'intervention auprès du public, le cas échéant son l'évaluation.

Un guide présentant les modalités de déroulement des actions de prévention dans le cadre du SSE vous sera remis dès l'affectation par le référent pédagogique effectuée. Ces modalités sont communes à tous les étudiants des filières Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie.

## Validation

La validation du Service Sanitaire Etudiants en Santé fait l'objet de la délivrance d'une attestation, délivrée en fin de M2, après validation de tous les items suivants :

- validation de l'enseignement théorique intégrée à l'UE 7 « Santé publique, service sanitaire » de L2 ainsi que de l'assiduité aux enseignements dirigés universitaire de l'UE 5 « Sciences Humaines et sociales-Droit » de L3.
- validation de l'action après avis du responsable de la structure d'accueil en M1 : attestation à transmettre à la scolarité maïeutique
- remise d'un rapport de stage à la fin de l'action en M1.
- une attestation de remplissage du questionnaire national est à imprimer et à retourner à la scolarité avec l'évaluation du référent de proximité. En effet à l'issue du stage, il est demandé à chaque étudiant de renseigner une fiche standardisée décrivant l'ensemble des caractéristiques de leur SSES : lieu d'accueil, éloignement, thème et type de l'action, durée, préparation, public cible, pluridisciplinarité, satisfaction, etc. Elle est disponible sur <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/service-sanitaire-recueil-d-information-par-etudiant> : récépissé à transmettre à la scolarité maïeutique